



Année 2023 - L'intervention du FEADER en Champagne-Ardenne



Résumé à l'intention des citoyens¹ de la mise en œuvre en 2023 du Programme de Développement Rural en Champagne-Ardenne

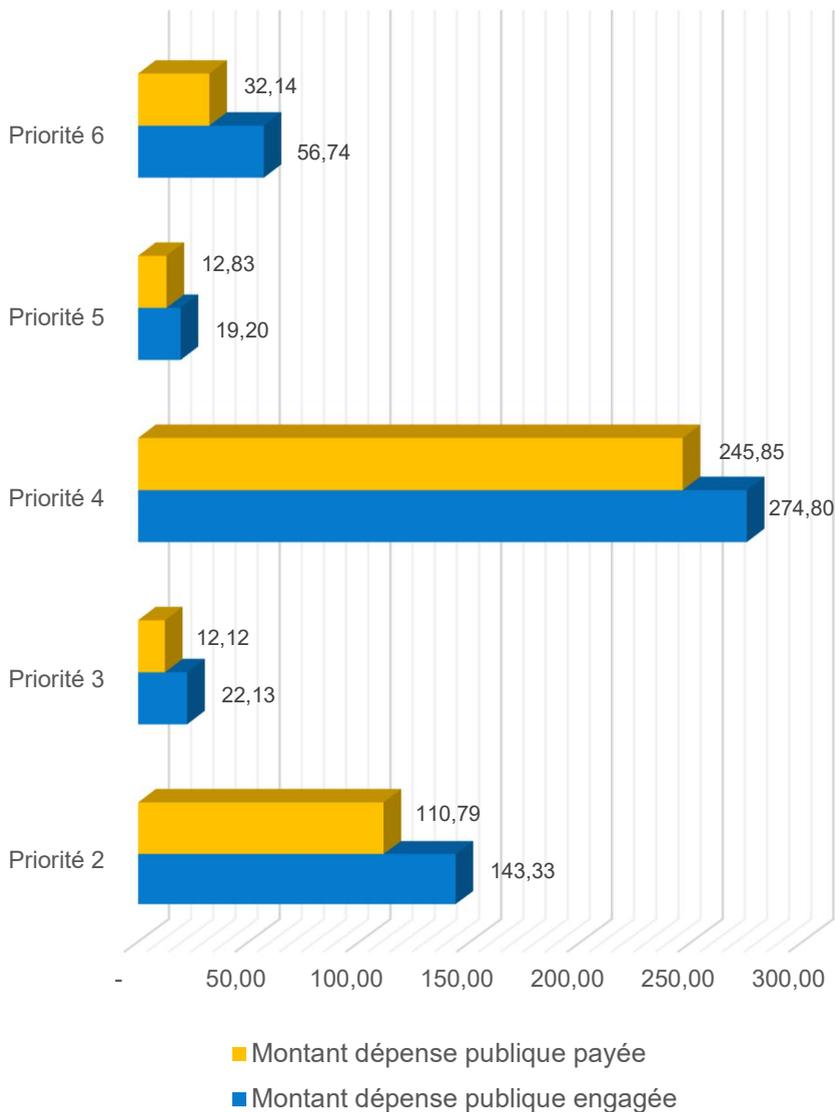
¹ Conformément à l'article 50, paragraphe 9, du règlement (UE) n°1303/2013, la Région Grand Est, autorité de gestion des fonds européens structurels et d'investissements (FESI) sur son territoire, propose à l'intention des citoyens un résumé des actions mises en œuvre à ce titre pendant l'année écoulée.

Le FEADER en CHAMPAGNE- ARDENNE

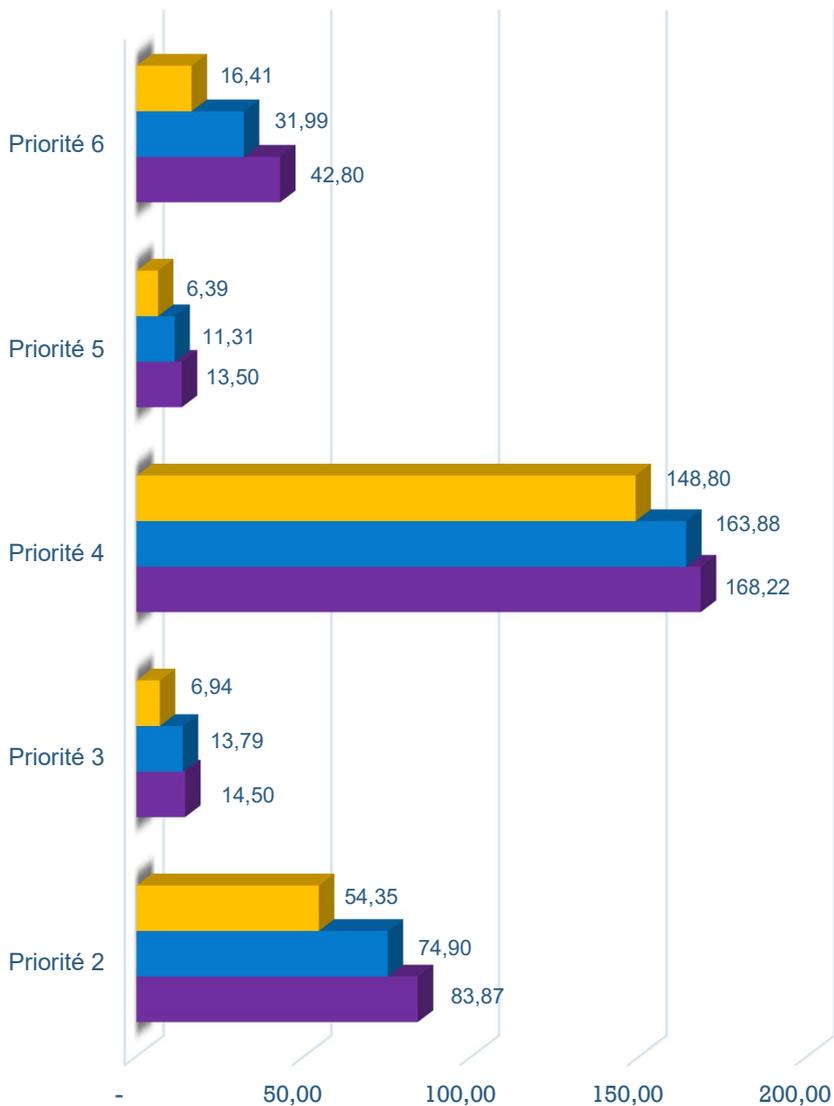
Entre 2014 et 2023 L'EUROPE a investi, au total, dans les zones rurales de Champagne-Ardenne plus de 516 millions d'euros d'aides publiques, dont quasiment 19,6 millions d'euros au titre du Plan de Relance européen, au service de 32 726 projets

PDR Champagne-Ardenne 2014-2023 Interventions en dépense publique au 31/12/2023 en millions d'€

dépense publique : aide totale comprenant l'aide du FEADER et les aides des autres cofinanceurs publics (Etat, région, autres collectivités, Agence de l'eau...)



PDR Champagne-Ardenne 2014 - 2023 Intervention du FEADER au 31/12/2023 en millions d'€



■ Montant FEADER payé ■ Montant Feader engagé ■ Enveloppe FEADER

Améliorer la compétitivité de tous les types d'agriculture et renforcer la viabilité des exploitations agricoles et forestières (Priorité 2)



Vivea a accompagné les exploitations agricoles dans l'amélioration de leurs performances en leur permettant de développer des systèmes agricoles qui maintiennent des hauts niveaux de production avec un impact environnemental moindre.

Depuis le début de la programmation 6 679 projets ont été soutenus pour un investissement total d'environ 75 millions d'euros de FEADER.



Promouvoir l'organisation de la chaîne alimentaire et la gestion des risques dans le secteur de l'agriculture (Priorité 3)

Huguier Frères a pu réaliser l'agrandissement du site principal de production du Chêne et rapatrier son site à Mailly.

Entre 2014 et 2023, 13,79 millions d'euros de FEADER ont été investis au service de 288 projets.



Restaurer, préserver et renforcer les écosystèmes tributaires de l'agriculture et de la foresterie (Priorité 4)

Tarteret Philippe a pu mettre en application une intelligence artificielle pour une meilleure optimisation et utilisation de la ressource forestière. Grâce à l'intelligence artificielle, l'entreprise peut choisir un meilleur schéma de découpe des chênes.

Depuis 2014, 24 411 projets ont été soutenus pour un montant de quasiment 164 millions d'euros de FEADER.



Promouvoir l'utilisation efficace des ressources et soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de CO2 (Priorité 5)

La CUMA d'Annelles, dans le cadre de son activité de culture de chanvre bio, a procédé à l'achat d'une roto étrille ainsi que d'une presse.

11,31 millions d'euros de FEADER ont été mobilisés entre 2014 et 2023 en faveur de 426 projets.



Promouvoir l'inclusion sociale, la réduction de la pauvreté et le développement économique dans les zones rurales (Priorité 6)

Création d'une nouvelle aire de jeux et réaménagement de l'ancienne aire à Hannogne Saint-Martin par la Communauté d'agglomération Ardenne Métropole.

32 millions d'euros de FEADER ont été investis entre 2014 et 2022 en faveur de 922 projets.

Contacts

Délégation aux fonds européens

Site de Châlons

03 26 70 89 09

[fonds.europeens.champagne-
ardenne@grandest.fr](mailto:fonds.europeens.champagne-ardenne@grandest.fr)

<https://beeurope.grandest.fr>

www.europe.grandest.fr



[@BeuropeenGE](https://www.facebook.com/BeuropeenGE)



Maison de la Région • 1 place Adrien Zeller
BP 91006 • 67070 Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 15 68 67

Maison de la Région • 5 rue de Jéricho
CS70441 • 51037 Châlons-en-Champagne Cedex
Tél. 03 26 70 31 31

Maison de la Région • Place Gabriel Hocquard
CS 81004 • 57036 Metz Cedex 01
Tél. 03 87 33 60 00

www.grandest.fr

Retrouvez-nous sur       